

220C2809
FR0000121709-FS0832

31 juillet 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SEB S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 31 juillet 2020, la société par actions simplifiée FFP Invest¹ (66 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 juillet 2020, le seuil de 5% du capital de la société SEB S.A. et détenir 2 021 522 actions SEB S.A. représentant 4 043 044 droits de vote soit 4,02% du capital et 5,24% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SEB S.A. hors marché³.

¹ Contrôlée par la société anonyme Etablissements Peugeot Frères.

² Sur la base d'un capital composé de 50 307 064 actions représentant 77 205 527 droits de vote (compte tenu de la suppression de 500 000 droits de vote suite à la cession des titres objet de la présente déclaration), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué diffusé par FFP le 27 juillet 2020.